

Plus de 100 000 vaccins administrés

Étienne Robidoux etiennerobidoux@journaldescitoyens.ca

C'est maintenant au tour des personnes de 60 ans et plus d'être vaccinées contre le virus de COVID-19. Les Laurentides demeurent en zone rouge et les mesures sanitaires se sont resserrées. Voici le point sur la crise sani-

Depuis la mi-mars, on observe une remontée des cas dans la Communauté métropolitaine de Montréal et la MRC Rivière-du-Nord. La situation des MRC avoisinantes semble demeurer relativement stable pour le moment.

En date du 9 avril, la région des Laurentides comptait 455 cas actifs, selon les données du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISS) des Laurentides. La MRC Rivière-du-Nord compte 98 cas actifs, dont plus de la moitié se trouve à Saint-Jérôme. Les MRC des Pays-d'en-Haut et celle des Laurentides comptent respectivement 11 et 17 cas actifs. Au total, 489 personnes sont décédées du virus dans les Laurentides.

Selon Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, 30 % des cas de COVID-19 sur le territoire des Laurentides sont des variants. Le plus présent est celui du Royaume-Uni, retrouvé dans toutes les MRC des Laurentides, mais les variants sud-africain et brésilien ont aussi fait leur entrée. «Les variants ont tendance à être beaucoup plus

contagieux», a fait remarquer Dr Goyer en conférence de presse.

Vaccination

En date du 8 avril, 102 782 vaccins ont été administrés dans les Laurentides, ce qui en fait la quatrième région la plus rapide, selon Caroline Chantal, directrice responsable du dossier de la vaccination contre la COVID-19. À travers la province, les gens de 60 ans et plus sont invités à se faire vacciner dès maintenant. La période de vaccination pour les autres groupes d'âge n'est pas encore connue. Madame Chantal avance toutefois que toutes les personnes qui le souhaitent pourront être vaccinées d'ici le 24 juin, comme l'a promis le premier ministre du Québec. Pour le moment, 17 % de la population laurentidienne a été vaccinée.

En date du 8 avril, 40 % du groupe de 65-69 avait été vacciné dans la région. Ce pourcentage monte à 75 % pour les 70 ans et plus, selon madame Chantal.

Pour connaître la procédure et les lieux de vaccination, la population peut se rendre sur le site du CISS des Laurentides [\[tides.gouv.qc.ca\]\(http://tides.gouv.qc.ca\) sur «Opération vaccination COVID-19».](http://www.santelauren-</p></div><div data-bbox=)

Nouvelles mesures

Les centres sportifs et gyms sont contraints de fermer jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les piscines, les patinoires intérieures et les terrains de tennis demeurent accessibles. Le nombre maximal de personnes autorisées à se réunir dans un lieu de culte ou à des funérailles est de 25 personnes. Les salles de spectacle et les cinémas demeurent ouverts, dans le respect des mesures de distanciation physique.

Contrairement à Montréal et à Laval, le couvre-feu pour notre région demeurera entre 21 h 30 et 5 h du matin. Par contre il est maintenant formellement interdit pour les résidents d'une zone rouge de se déplacer en zone jaune, c'est-à-dire au Nord-du-Québec, sur la Côte-Nord, en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine. Il n'y aura pas de barrage, mais la surveillance policière sera accrue.

Les autorités sanitaires invitent la population à passer un test de dépistage de COVID-19 dès l'apparition de premiers symptômes. Vous pouvez prendre rendez-vous via le site www.santelaurentides.gouv.qc.ca [Prendre un rendez-vous], puis [Dépistage et évaluation].

Accès internet amélioré

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Le 23 mars dernier, les élus fédéraux et provinciaux des Laurentides se sont dits très heureux de pouvoir confirmer le branchement de 16 593 foyers à Internet haute vitesse d'ici septembre 2022, grâce à l'Opération haute-vitesse qui comprend un investissement conjoint des gouvernements du Canada et du Québec de 826,3 millions de dollars.

Pour la région des Laurentides, 53,4 millions de dollars seront investis afin d'accélérer le branchement de tous les foyers à des infrastructures dignes de ce nom.

L'Opération haute-vitesse assurera le branchement de foyers situés dans des emplacements particulièrement difficiles d'accès et très peu peuplés, notamment grâce à des ententes sans précédent avec six des plus grandes compagnies de télécommunications (Vidéotron, Cogeco, Bell, Xplornet, Sogetel et TELUS).

La députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se réjouit que le gouvernement fédéral annonce le transfert à Québec des pouvoirs et des sommes nécessaires au déploiement de l'Internet haute vitesse dans les régions rurales.

Elle manifeste toutefois certaines réserves au niveau des infrastructures fortement financées par l'ar-

gent des contribuables: «si un fournisseur n'a qu'à payer une petite partie des investissements et que le reste de la facture est assumée par les différents paliers de gouvernement, est-ce que ces infrastructures pourront demeurer publiques pour garantir le service à long terme dans les communautés et une présence accrue de compétiteurs qui assureront des prix à l'avantage des citoyens?»

Pour atteindre l'objectif de connectivité optimale sur l'ensemble du territoire en 2022, il demeure environ 36 000 foyers à brancher. Des solutions technologiques sont actuellement à l'étude et la stratégie retenue pour desservir ces foyers sera annoncée ultérieurement.

L'Opération haute-vitesse permettra au Québec d'afficher le plus haut taux de connectivité au Canada avec un score de 99 %.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ

Examen sur place par une optométriste
Grande sélection en inventaire avec ou sans prescription

Ray-Ban | Maui Jim | Oakley | Vogue

Appellez pour un rendez-vous au **450.224.2993**

908, chemin du Lac-Écho | Prévost (Québec) J0R 1T0
info@centrevisuel.net

 